



Global X Investments Canada Inc. (« Global X »)

Plan d'accessibilité pluriannuel

mai 2024

Déclaration d'engagement

Global X Investments Canada Inc. (« Global X ») s'est engagée à offrir un milieu de travail accessible, où tout le monde a accès aux services de Global X au même titre et d'une manière respectueuse de la dignité et de l'indépendance des personnes handicapées. Global X s'est donc engagée à s'améliorer continuellement et à œuvrer sans cesse pour rendre notre lieu de travail et notre site Web plus accessibles pour tous.

Les engagements de Global X envers nos employés, candidats à l'emploi et clients sont détaillés ci-dessous.

Locaux

L'immeuble abritant actuellement les bureaux de Global X, situé au 55 University Avenue, bureau 800, Toronto (Ontario), est accessible aux personnes handicapées grâce à un ascenseur qui dessert notre étage. Bien que les toilettes du huitième étage ne soient pas accessibles aux personnes handicapées, des toilettes publiques accessibles aux personnes handicapées sont aménagées au niveau principal. Pour les personnes malvoyantes, la sonnette porte une inscription en relief permettant de demander de l'aide pour accéder à nos locaux.

Global X n'envisage actuellement aucun changement à ses locaux physiques.

Communications accessibles

Le site Web de Global X est entièrement conforme à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO). Tous les documents publics sont envoyés à un fournisseur de services qui vérifie qu'ils répondent aux besoins des personnes handicapées. Nous veillons à ce que tous les documents pertinents soient soumis à ce processus. Veuillez consulter le site Web ici www.GlobalX.ca.

Emploi

Global X est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité des chances et s'engage à fournir un soutien et des mesures d'accommodement, si nécessaire, pour permettre aux employés de s'acquitter de leurs tâches professionnelles. Global X avise les candidats à l'emploi qui sont retenus dans le cadre d'un processus d'évaluation ou de sélection qu'ils peuvent bénéficier de mesures d'accommodement sur demande. Si un candidat retenu demande des mesures d'accommodement, Horizons en discutera avec lui et lui proposera des mesures appropriées qui tiennent compte des besoins liés à son handicap. Enfin, Global X communique à tous ses employés sa politique d'accommodement en faveur des employés handicapés et le processus à suivre pour en bénéficier.

Formation

Global X s'engage à tenir tous ses employés informés des normes et réglementations en matière d'accessibilité. Global X a institué une formation à l'intention de tous les employés sur le Règlement *Normes d'accessibilité intégrées* de la LAPHO et le *Code des droits de la personne* en ce qui concerne les personnes handicapées dans le cadre de son processus d'intégration des employés, et fournit également des mises à jour régulières aux employés existants et à la direction responsable de l'élaboration des politiques.

Toute question ou préoccupation concernant l'accessibilité ou toute demande individuelle peut être adressée au Service des ressources humaines de Global X. Nous pouvons demander des informations complémentaires pour répondre à votre demande.

Par la poste :

Global X Investments Canada Inc.
À l'attention de : Ressources humaines
55 University Avenue
Bureau 800
Toronto (Ontario) M5J 2H7

Par téléphone :

Numéro local : 416-507-4110 / Sans frais : 1-866-299-7929

Par courriel : hr@globalX.com.